



## COMMISSION RÉGIONALE D'APPEL REGLEMENTAIRE

Séance plénière du 09 octobre 2018

### PROCÈS-VERBAL

**Nombre de membres :**

- En exercice : 09

- Présents : 05

- Excusés : 04

**Date de convocation :** 24/09/2018

**Étaient présents :**

Jean-Luc DEMATTEO, Président  
Jean CARGNELLI, Roger DESHEULLES, Philippe DUCLOS,  
Augustin FECIL

**Étaient excusés :**

Dominique CAS AUX, Jean CUZIN, Jean-Pierre LEVAVASSEUR,  
Pierre LOTTIN

**APPEL DE L'AS DE LA FRENAYE d'une décision de la Commission Régionale du Statut du Joueur, en sa réunion du 11 septembre 2018, demandant à l'AS de LA FRENAYE de lever les oppositions pour les licences de Mmes MANIEZ Maurane (n°2544017879) et SOUDET Doriane (n°2547698740).**

La commission prenant acte des décisions prises par la Commission Régionale du Statut du Joueur, en sa séance du 25 septembre 2018, décidant de convoquer les parties pour audition lors d'une prochaine réunion, dit l'appel caduc.

Elle attire l'attention des parties sur le fait qu'elles auront possibilité d'exercer un éventuel appel lors de la prise de décision définitive par la commission dont objet.

Le Président,

Jean-Luc DEMATTEO

Le Secrétaire,

Roger DESHEULLES

LIGUE DE FOOTBALL NORMANDIE

25, AVENUE NELSON MANDELA - 14000 CAEN  
50, RUE ALPHONSE DAUDET - 76800 SAINT-ÉTIENNE-DU-ROUVRAY

